

Réf : DCM202486

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	22	28

Date de la convocation : 19/09/2024

Notifiée aux élus le : 19/09/2024

Date de l'affichage : 19/09/2024

SÉANCE MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le VINGT-CINQ SEPTEMBRE à 17H30, le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué le 19 septembre 2024 (affichage du même jour), s'est réuni au nombre prescrit, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre MAUMÉJEAN, Maire d'Aigues-Mortes.

PRÉSENT-E-S : Pierre MAUMÉJEAN, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean-Claude CAMPOS, Josiane ROSIER-DUFOND, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Janine LHUILLIER, Christian LAPISARDI, André DAMOUR, Michèle PALLARES, Christian GROUL, Yves GRAS, Jean-Claude BASCHIOU, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Maguelone CHAREYRE, Stéphanie PIERRON, Joachim RAMS, Maryline POUGENC, Olivier BERTRAND, Stéphane PIGNAN

ABSENT-E-S AYANT DONNÉ PROCURATION :

Gilles TRAUULET à Arnaud FOUREL Michel AUSSANNAIRE à Pierre MAUMÉJEAN
Alain BAILLIEU à Christian LAPISARDI Nathalie LALLOUETTE à Andrée DAMOUR
Cédric BONATO à Joachim RAMS Carine VANDERBISTE à Olivier BERTRAND

ABSENTS NON-REPRESENTÉS : NÉANT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Christine DUCHANGE

OBJET : DF – BUDGET PRINCIPAL

COMMUNE - DÉCISION

MODIFICATIVE N°1

Rapporteur : Régis VIANET, Conseiller municipal délégué

Il convient de proposer une décision modificative afin de prendre en compte les ajustements en dépenses et en recettes de la section d'investissement du Budget Principal de la commune, telle que décrit ci-dessous :

DECISION MODIFICATIVE 1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1311-92-71 : ETANG DE LA MARETTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	34 100,00 €
R-1311-94-510 : DESIMPERMEABILISATION COURS D'ECOLE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	27 937,00 €
R-1313-510 : Subv. transf. Départements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 991,00 €
R-1313-845 : Subv. transf. Départements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 800,00 €
R-1313-94-510 : DESIMPERMEABILISATION COURS D'ECOLE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 991,00 €
R-1321-49-312 : EGLISE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 123,00 €
R-1321-90-510 : MAISON FRANCE SERVICES	0,00 €	0,00 €	75 800,00 €	0,00 €
R-1322-49-312 : EGLISE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €
R-1322-92-71 : ETANG DE LA MARETTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	17 000,00 €
R-1323-49-312 : EGLISE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	84 816,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	75 800,00 €	206 758,00 €
D-2031-100-510 : LOCAL ASSO REGARD AM	0,00 €	27 358,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2031-510 : Frais d'études	84 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2031-71 : Frais d'études	81 840,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2031-83-510 : MAS D'AVON	0,00 €	34 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2031-92-71 : ETANG DE LA MARETTE	0,00 €	81 840,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2031-95-510 : REAMENAGEMENT OT-MAIRIE - ACCESSIBILITE RENOVATION ENERGETIQUE	159 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2031-95-510 : RENOVATION BATIMENT ANCIENS ABATTOIRS	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2031-99-510 : DELOCALISATION SERVICES TECHNIQUES ET CREATION D'UN TIERS LIEU	0,00 €	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	322 240,00 €	196 198,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2116-61-025 : CIMETIERE	0,00 €	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2128-510 : Autres agencements et aménagements	72 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-11 : Constructions autres bâtiments publics	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-510 : Constructions autres bâtiments publics	130 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-90-510 : MAISON FRANCE SERVICES	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21838-510 : Autre matériel informatique	0,00 €	7 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21848-510 : Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00 €	7 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-510 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	84 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	212 000,00 €	193 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-49-312 : EGLISE	0,00 €	216 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-510 : Constructions (en cours)	0,00 €	48 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-94-510 : DESIMPERMEABILISATION COURS D'ECOLE	0,00 €	62 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-98-510 : RENOVATION CRECHE	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	50 000,00 €	326 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	584 240,00 €	715 198,00 €	75 800,00 €	206 758,00 €

Hôtel de Ville - Place St Louis

30220 AIGUES MORTES

Tel. 04.66.73.90.90.

Fax : 04.66.53.86.09

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'approuver** la décision modificative n°1 du Budget Principal de la commune.
- **D'autoriser** le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette affaire.

Le conseil municipal est invité à délibérer

Le conseil municipal, ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré à la majorité,

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du Budget Principal de la commune.
- **AUTORISE** le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Publication certifiée exécutoire

Pour le Maire,
Pierre MAUMÉJEAN
et par délégation

Résultats du vote :

Délibération 202486	DF - DÉCISION MODIFICATIVE 1 - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE	Pour :	26	MAJORITÉ - Joachim RAMS, Maryline POUGENC, Cédric BONATO, Stéphane PIGNAN
		Contre :	2	Olivier BERTRAND, Carine VANDERBISTE
		Abstention :	0	NÉANT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères - CS 88010 - 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication